

## 34 km de berges « naturelles »

**Protéger la Seille, lui rendre sa qualité et son aspect naturel, c'est le travail du Siahs, le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la rivière. Les résultats sont visibles, le long des berges. Découverte.**



*A Marly, avec vue sur l'église. La Seille traverse la commune de part en part, du golf jusqu'à la rocade. Son cours un peu trop large à cet endroit favorise le développement des algues vertes. La commune a installé un parcours pédagogique sur la faune et la flore.*

Le printemps a été sec, la Seille est basse. Bien sûr, les pluies des derniers jours l'ont regonflée, un peu, mais il y a des traces. Comme les algues vertes. Elles ne sont assez rares à Marly, mais en remontant son cours, vers Sillegny par exemple, elles commencent à occuper une bonne part du cours d'eau. Favorisées par la chaleur, ces algues se développent grâce aux intrants agricoles : ils leur apportent nitrates et phosphates, l'idéal pour une croissance rapide. Au prix d'un manque d'oxygène dans l'eau.

Réduire la présence de ces algues est un travail effectué en amont, via l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et son programme Agrimieux. Sur les berges, c'est une des tâches du Syndicat intercommunal d'aménagement

hydraulique de la Seille (Siahs). Cela est possible en « renaturant » la rivière. Cela paraît abscons. En fait, c'est un travail nécessaire et de longue haleine.

### **1 M€ de travaux**

Il a débuté en 1977, lorsque onze communes se sont associées pour se substituer à un syndicat de propriétaires riverains. Depuis trente-quatre ans, le Siahs poursuit le même objectif : redonner à la Seille sa « qualité de vie ».

Renaturer la Seille, c'est pourtant simple : c'est améliorer sa qualité, éviter les inondations, l'érosion des berges et les pollutions. Bref, lui rendre « un bon état écologique ». Les critères ont été fixés par la Directive cadre européenne sur l'eau. En théorie, la rivière doit être « propre » pour 2015. En pratique, ça ne sera pas le cas. Il faudra compter une bonne dizaine d'années de plus. Pour l'instant, l'état écologique de la Seille est jugé « médiocre ».

Il faut dire qu'il y a du pain sur la planche. Nicolas Thuaire, technicien du Siahs, liste les handicaps de départ. Il y a notamment « la coupe de la ripisylve [la forêt des rives], le curage du lit à Fleury, Cuvry, Pournoy dans les années 1980 ». Cette action, destinée à limiter les inondations, a appauvri l'habitat et l'autoépuration naturelle. Il y a surtout deux problèmes plus lourds : la présence des intrants agricoles et, jusque dans les années 1990, l'absence de réseau d'assainissement des villages traversés.

Depuis, le syndicat multiplie les chantiers au long des berges pour assurer « une continuité écologique ». « En dix ans, nos programmes d'action ont coûté environ 1M€ », souligne Nicolas Thuaire. Cela passe par l'entretien des rives, des plantations, la suppression d'obstacles, l'attention à la biodiversité. « À Pouilly et Cuvry, nous menons une expérience contre la renouée du Japon, une espèce invasive, à l'aide de géotextile biodégradable. Il faudra attendre trois, quatre ans, pour voir le résultat. »

D'ici là, de Marly à Cheminot, la Seille « renaturée » affiche sa bonne mine étape par étape.



## Au rythme lent de la Seille

Elle s'étire sur 135 km, dont les trente derniers dans le sud du Pays messin. La Seille chemine, de méandres en moulin, jusqu'à Metz. Là, elle s'offre une traversée de trois quartiers, avec un parc « naturel ». Aménager les chaînons manquants est dans les cartons de la Ville.



*Le parc de la Seille, à Metz. 20 hectares, 2 800 arbres et arbustes, 7 200 roseaux, 760 bambous et des centaines de petits oiseaux, dont quelques martins-pêcheurs. Neuf ans après, la réussite d'un concept naturel, avec en prime une vue exceptionnelle sur Pompidou.*

Sous le pont Lothaire coule la Seille et ... c'est tout.

À Metz intra muros, la rivière s'étire sur six kilomètres, entre son bras mort, dans les champs du Patural, à Magny, et le bras mort de la Moselle, entre les remparts d'Outre-Seille et Bellecroix. Entre la rue Georges-Ducrocq et la voie ferrée, du pont de Magny aux Arènes, elle présente un parcours idéal pour les joggeurs urbains.

Un cadre verdoyant, presque classique où, le crépuscule venu, les hérons laissent la place aux renards. La nuit, c'est, avec le parc du Pas-du-Loup tout proches, l'un des derniers endroits où les étoiles peuvent s'observer loin des lampadaires.

Le plus beau, c'est le Parc, entre piscine Lothaire et Arènes. Vingt hectares de jardins aménagés, inaugurés en 2002. « C'est un jardin avec zéro apport de terre végétale, bâti sur les remblais. Aujourd'hui, c'est banal, à l'époque, c'était nouveau », résume Michel Koenig, chef du pôle espaces verts de Metz.

### **Créer le chaînon manquant**

Neuf ans après, le parc a évolué. Pour cause de cailloux, « les arbres ont de la difficulté à pousser » ; la houblonnière n'est pas aussi belle qu'elle pourrait l'être. L'état d'esprit est resté le même : « On ne traite pas, on ne désherbe pas, on laisse grainer. Le biotope est le reflet du milieu naturel. » La tonte de la pelouse enrichit l'herbe. L'objectif d'un parc « transparent, ouvert », aux larges perspectives, est maintenu. D'où le refus de bouquets d'arbres qui puissent créer trop de zones d'ombre, dans un lieu volontairement sous-éclairé. Les ruches prospèrent et, au creux des roselières, les oiseaux aussi. « Nous avons créé une île et un bras secondaire pour en faire un sanctuaire pour les nids. » Les associations comme la Ligue de protection des oiseaux ou les Coquelicots sont les premières à en profiter.

Pour les petits qui veulent se défouler, il y a l'aire de jeux. C'est promis, elle va s'agrandir dans les prochaines semaines.

Le problème pour la Seille, c'est l'au-delà. Les villes de France où deux rivières fusionnent sont assez rares. Quand en plus ce confluent est situé au coeur historique de Metz, au lieu de naissance de l'antique cité, c'est dommage de ne pas voir le site mieux aménagé. Bien sûr, l'effort pour mettre en valeur les remparts est réel. Mais en hiver, la pente du côté Bellecroix est triste. Sans compter les berges d'en face, avenue de Blida. Rien n'incite vraiment au pique-nique. Pour l'instant. Quand les TCRM auront déménagé, la Ville a des projets d'aménagement des rives, avec de nouvelles pistes cyclables.

En attendant, pour les amoureux de la Seille, le chaînon manquant, c'est le tronçon entre les Arènes et la porte des Allemands. Là, le stade du projet est dépassé. « Le dossier est bien mûr, les études financées, il ne reste plus qu'à budgétiser », résume Michel Koenig.

En parallèle à la future voie cycliste boulevard Maginot, une passerelle est prévue sous les ponts, notamment celui de Plantières. Un passage délicat : elle sera forcément inondée en hiver. Mais la jonction sera effectuée. Sous les ponts de la Seille marcheront les flâneurs...



## Des envahisseurs au bout de la ligne ...?



*La fédé départementale de pêche, à Metz-Magny, dans son moulin rénové, acquis depuis une quinzaine d'années.*

Vous voyez, là, sous l'eau ? Ça grouille ! Il y a des millions de têtards ! » Bernard Kieffer est intarissable sur les poissons de rivière. Normal pour un responsable de la communication au sein de la Fédération départementale de pêche, installée dans son moulin de Metz-Magny. À l'arrière du bâtiment, l'étiage est ridiculement bas, sécheresse printanière oblige. Alors, c'est le paradis pour les alevins. Seuls les sandres ou perches les plus petits peuvent se régaler du menu fretin.

De l'autre côté, le barrage brasse l'eau. Des petites taches claires apparaissent au soleil, éclats vifs par-dessus la surface. Ce sont des aspes. « Il y en a des millions, elles envahissent tout », observe le pêcheur. Autre produit d'importation, déboulé des ballasts : les écrevisses américaines. Elles occupent le terrain, en place des autochtones. « L'écrevisse américaine a un cycle d'un an, on peut la pêcher toute l'année, la française de cinq, on ne peut la ramasser que du 1<sup>er</sup> au 15 août. »

À Magny, la fédé propose toute l'année des ateliers aux enfants. Ils apprennent la pêche au coup, au leurre, à la mouche. Les adultes, eux, traquent le brochet, le silure (« très bon »), le sandre, la carpe.

À l'instar de celui de Magny, il reste six moulins le long de la Seille, dont deux en bon état.



## Le ruisseau, un milieu à préserver



*Le ruisseau de première catégorie doit être entretenu par les riverains. Photo archives RL*

Le cours d'eau Buschbach est une composante importante du village. Il se doit d'être respecté par tous et notamment par les riverains.

Riche en biodiversité, cet écosystème est fragile et malheureusement, menacé par des pratiques peu adaptées de l'activité humaine. Ainsi le renforcement des berges par des tôles ou autres matériaux de remblais est très souvent illusoire. Dans ce cas de figure, où la berge tend à être érodée par le cours d'eau, il vaudrait mieux bouturer et planter des arbustes (saule, aulne, noisetier.). Les racines et végétaux, en se développant assureront un bon maintien des talus. L'ombrage ainsi apporté limitera l'envahissement des algues, les poissons trouveront des caches entre les racines, la biodiversité s'installera (différents oiseaux). Les bienfaits écologiques de cette méthode sont donc si nombreux et, si l'on y ajoute l'intérêt paysager, cette solution va bien au-delà de l'aspect "protection mécanique" de la berge. Par ailleurs, les dépôts de tonte de gazon et autres végétaux coupés, de gravats, de déchets entravent la pousse de la végétation en bord du ruisseau et conduisent à l'appauvrissement du milieu. Donc à proscrire !

Le ruisseau et son écosystème font l'objet de diverses protections réglementaires, souvent ignorées du grand public. La plupart des cours d'eau sont "non-domaniaux" et leur lit appartient aux riverains, pour moitié de la largeur de part et d'autre de la rivière. En revanche, les particuliers ne sont ni propriétaires de l'eau, ni du poisson s'y trouvant. La circulation des poissons ne doit en aucun cas être entravée.

Le riverain possède le droit de pêche lui permettant d'interdire l'accès de sa berge à autrui (mais il ne doit pas pêcher sans carte). Cette dernière est indispensable dans tous les cas. Les riverains sont tenus d'entretenir leur "terrain de rivière" et doivent, avant tout, maintenir le libre écoulement de l'eau. Quelques exemples de pratiques non respectueuses de l'environnement, branches et pneus empêchent le bon écoulement de l'eau (on ne parle même pas du poisson !).

